

Aux membres du
CONSEIL GENERAL
de la Ville de Romont

CG/YB/hp

Romont, le 21 mai 2025

CONSEIL GENERAL - SEANCE DU JEUDI 5 JUIN 2025– CONVOCATION
ENVOI PAR COURRIER POSTAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le bureau du conseil général a l'honneur de vous convoquer en séance le

jeudi 5 juin 2025, à 19h30,
à la grande salle de l'Hôtel de Ville, 2^e étage, Rue du Château 112, Romont.

Ordre du jour

- voir document annexé.

Pour assurer un contrôle strict des présences, le bureau vous fera signer, avant le début de la séance, une liste nominative qui indiquera le nombre de votants.

Cela dit, vous trouverez ci-joint

- l'ordre du jour de la séance du conseil général du 5 juin 2025 ;
- les comptes 2024 ;
- les messages relatifs aux points 5 à 7.

Le procès-verbal de la séance du conseil général du 13 février 2025 et le rapport de gestion 2024 n'ont pas été photocopiés, par mesure d'économie de papier. Ces documents sont à votre disposition en ligne sur le site Internet de la Commune de Romont à l'adresse

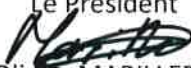
<https://www.romont.ch/assemblies/6494824>

Les membres du bureau reçoivent, en sus, le procès-verbal de la séance du bureau du 15 avril 2025.

Le bureau du conseil général prie les membres du législatif de bien vouloir respecter l'art. 71 du RCG précisant que « *Le membre du conseil général empêché de prendre part à une séance en informe d'avance le secrétariat avec indication des motifs* ».

Le bureau du conseil général vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à l'expression de ses sentiments les meilleurs.

Au nom du bureau du conseil général

Le Président

Olivier MARILLER

Le Secrétaire

Yves BARD

Annexes ment.